



Voyagez aux antilles française avec un récipissé

Par **ary**, le **02/06/2009** à **19:38**

Bonjour,
je suis d'origine cap verdienne et je suis en possession d'un récépissé de renouvellement et j'aimerais savoir si il est possible de voyager en Guadeloupe qui est soit dit en passant un territoire français. Donc j'aimerais savoir si il m'est possible de voyager ou bien ai-je une démarche administrative a faire comme la demande d'un document spécial comme une autorisation de sortie de téritoire ou autre???
merci de l'attention que vous voudrez bien portez à mon interrogation...

Par **anais16**, le **03/06/2009** à **17:14**

Bonjour,
en théorie, vous resteriez sur le territoire français donc pas de démarches à effectuer.
Cependant, les DOM TOM ont un statut tellement particulier que je vous conseille de vous renseigner directement auprès de votre préfecture pour en être bien sûr.